

À propos des déficits gouvernementaux

Jean-Luc Landry

Volume 54, numéro 3, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104508ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104508ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Landry, J.-L. (1986). À propos des déficits gouvernementaux. *Assurances*, 54(3), 362–367. <https://doi.org/10.7202/1104508ar>

Résumé de l'article

In his article, the author deplores the ever-increasing budgetary deficits of our governments and concludes that: "Restoring financial equilibrium will, no doubt, require a revamping of our government social programmes and an in-depth revision of our tax system; but, it seems preferable to consider such changes now rather than waiting to be forced to react to situations beyond our control".

À propos des déficits gouvernementaux

par

Jean-Luc Landry⁽¹⁾

362

In his article, the author deplors the ever-increasing budgetary deficits of our governments and concludes that : "Restoring financial equilibrium will, no doubt, require a revamping of our government social programmes and an in-depth revision of our tax system ; but, it seems preferable to consider such changes now rather than waiting to be forced to react to situations beyond our control".



L'économie canadienne a subi de violents chocs, depuis quelques années : fluctuations violentes des taux d'intérêt, des prix des matières premières et du pétrole en particulier, pressions répétées à la baisse sur le taux de change, pour ne mentionner que quelques événements. À travers ces ballottements, on a l'impression que la marge de manoeuvre des autorités canadiennes, dans le domaine des politiques économiques, est à peu près nulle.

L'économie canadienne fonctionne encore bien en deçà de sa capacité optimale de production, plus de trois ans après le début de la reprise. Si, d'un côté, on envisage une baisse des taux d'intérêt pour relancer l'activité économique, cette proposition est considérée comme inacceptable, car une baisse importante des taux d'intérêt pourrait entraîner une chute dramatique du dollar canadien. Certains prétendent que les perturbations qui s'ensuivraient pourraient être aussi dommageables que le problème que l'on tente de résoudre. Il n'est pas non plus possible d'envisager une augmentation des déficits gouvernementaux. Le Canada accuse déjà le niveau le plus élevé de déficits gouvernementaux, en pourcentage du PNB, des pays développés, après l'Italie ; la comparaison n'est pas flatteuse. Nous en sommes peut-être même au point où une augmentation des déficits pourrait entraîner une détérioration de la cote de crédit du Canada.

⁽¹⁾ M. Landry est vice-président principal de la maison Bolton, Tremblay Inc.

Il y a plusieurs années que le Canada est enfermé dans cet étai, causé par le déficit structurel des gouvernements. C'est cette absence de marge de manoeuvre qui a provoqué la récession de 1982, alors que les taux d'intérêt ont été poussés à des niveaux sans précédent. La situation ne s'est pas améliorée depuis et, en fait, il est possible qu'elle se détériore jusqu'à provoquer une crise, d'ici deux ou trois ans, si nous ne nous attaquons pas au problème immédiatement.

Considérons les deux possibilités suivantes : (1) la possibilité d'une récession d'ici trois ans et (2) l'adoption pour 1987 de la réforme fiscale envisagée par le Congrès américain.

363

(1) La possibilité d'une récession

Les gouvernements ont fonctionné jusqu'ici à partir de l'hypothèse implicite que leurs déficits pourront toujours être financés. Cela est probablement l'héritage de trente ans de politiques économiques keynésiennes, selon lesquelles les récessions sont dues à une insuffisance de la demande. Si le secteur privé n'est pas prêt à dépenser suffisamment, la théorie propose que les gouvernements empruntent, pour effectuer eux-mêmes les dépenses nécessaires. On assumait évidemment que les gouvernements éliminaient leurs déficits en période d'expansion. Malheureusement, ce ne fut pas le cas, pour ce qui est du gouvernement fédéral canadien : celui-ci a affiché un déficit pendant chacune des quinze dernières années, sans exception. Il est d'ores et déjà possible d'affirmer, d'ailleurs, qu'il n'y aura pas de surplus d'ici au moins cinq ans, si bien que nous aurons accumulé vingt années consécutives de déficit, lorsque nous aborderons la prochaine décennie. Je me demande ce que nos enfants diront, lorsqu'ils seront en mesure d'analyser les politiques économiques des années 1970 et 1980. Comme les pays en voie de développement l'ont appris péniblement au cours des dernières années, il y a des limites à la capacité d'emprunt, même pour les gouvernements. Certains ratios minima doivent être respectés. Deux, en particulier, méritent d'être mentionnés.

D'abord, tout emprunteur, quel qu'il soit, doit convaincre les prêteurs de sa capacité de rembourser ses dettes à plus ou moins longue échéance. En 1982-83, le déficit budgétaire du gouvernement fédéral équivalait à 45% de ses revenus. Pour 1984-85, cette proportion est montée à 54% des revenus. Même s'il n'y a pas de récession, on s'attend à ce que la proportion ne baisse pas en bas de 25%, d'ici

quelques années. L'accumulation de cette dette a fait passer les frais d'intérêt de 12% des revenus du gouvernement à environ 30% des recettes budgétaires actuellement. Une récession aurait sûrement pour effet de maintenir le déficit fédéral à 50% de ses revenus en moyenne pendant quelques années (sans parler de l'effet sur les provinces), haussant ainsi les frais d'intérêt sur la dette publique à un niveau insoutenable.

364

Il est intéressant de se poser la question suivante : comment se fait-il que, sous prétexte de soutenir l'économie et d'aider les gens qui ont des revenus insuffisants, on permette aux frais d'intérêt sur la dette de dépasser le tiers des revenus du gouvernement ? Ces intérêts sont payés aux détenteurs de capitaux, soit la classe la plus favorisée de la société.

Même si les prêteurs étaient prêts à continuer à acheter des obligations gouvernementales, il faut se demander quel serait l'effet de ces emprunts du secteur privé. Depuis 1982, les gouvernements ont accaparé en moyenne 65% du total de l'encours du crédit. Au plus fort de la récession, la proportion est allée jusqu'à 80%. Nous sommes maintenant en période d'expansion et les emprunts gouvernementaux comptent encore pour environ la moitié des emprunts totaux. À long terme, cela ne peut que freiner l'expansion du secteur privé, qui requiert des sommes importantes de financement pour le maintien et la modernisation de l'appareil de production.

Un exemple donnera une idée de l'ordre de grandeur que l'on envisage ici. Le Canada a eu, jusqu'à tout récemment, l'un des taux d'épargne des particuliers les plus élevés du monde, après le Japon. À 14% du revenu personnel disponible en 1985, cela équivaut à \$40 milliards. Cela veut dire qu'un seul niveau de gouvernement a accaparé, grosso modo, les trois quarts de l'épargne personnelle des Canadiens, l'année dernière.

Lorsque les financiers mentionnent des chiffres de cette importance, il est difficile de pouvoir comparer avec les volumes de financement sur les marchés. Qu'il suffise de mentionner que les émissions totales d'obligations, incluant les refinancements, ne dépassent pas \$20 milliards par an, une somme inférieure aux besoins de financement du gouvernement fédéral.

Il n'est donc pas surprenant que ce dernier doive régulièrement avoir recours aux financements à court terme pour combler ses besoins.

Il ne fait pas de doute qu'une augmentation des besoins de financement des gouvernements, causée par une récession, par exemple, provoquerait des perturbations importantes sur les marchés financiers et sur l'économie canadienne.

(2) La réforme fiscale américaine

Une différence frappante entre le Canada et les États-Unis réside dans l'attitude du public et des politiciens vis-à-vis les déficits gouvernementaux. Le laxisme, à ce sujet au Canada, contraste fortement avec l'activisme au Congrès américain. Coup sur coup en un an, deux nouvelles propositions ont vu le jour aux États-Unis et elles semblent de plus en plus acceptées. La fameuse loi Gramm-Rudman vise à forcer l'administration à des coupures automatiques des dépenses, si le déficit budgétaire dépasse un certain niveau, au cours des prochaines années. Elle a été déclarée inconstitutionnelle, mais le gouvernement demeure prêt à en suivre les balises, malgré tout. D'autre part, une réforme fiscale ambitieuse semble bien engagée. Celle-ci vise à abaisser le taux marginal d'impôt sur le revenu des particuliers à 32% seulement. Aucune proposition comparable n'a vu le jour au Canada. La réforme fiscale peut potentiellement provoquer des remous très importants au Canada, où le taux marginal d'impôt dépasse 50%. Il ne semble pas que le Canada soit prêt à réagir rapidement pour harmoniser son système avec celui des États-Unis, dans l'éventualité d'une réforme ; l'effet sur l'emploi et la productivité peut être extrêmement dommageable, au cours des prochaines années.

365

Les éléments de solution

L'une des fausses conceptions, entretenue dans le public, est que les déficits gouvernementaux sont en grande partie dus à l'inefficacité de l'appareil gouvernemental. Cette impression est entretenue par les politiciens qui y voient la possibilité d'offrir au public la solution à un problème, sans pour autant réduire les services gouvernementaux. Il semble qu'une fois que le gouvernement a changé, les ajustements sont mineurs et les différents programmes de dépenses continuent de suivre une dynamique qui leur est propre. Tant et

aussi longtemps que l'on croira qu'il s'agit d'une question d'efficacité administrative, on prendra la proie pour l'ombre et les dépenses reliées aux différents programmes continueront d'augmenter. Ce sont, au contraire, les programmes eux-mêmes qu'il faut remettre en question.

366

Une autre fausse conception est qu'il suffit d'augmenter les impôts pour réduire les déficits. Indépendamment de l'effet à court terme sur l'économie d'une hausse massive d'impôts, il est important de donner les ordres de grandeur en présence ici pour réaliser que cette proposition serait loin de donner les résultats escomptés. En 1984-85, les impôts directs des particuliers ont donné des revenus de \$30 milliards au gouvernement fédéral. Pour éliminer le déficit, il faudrait simplement doubler l'impôt sur le revenu, au niveau fédéral !

L'augmentation de l'impôt donnerait, de toute façon, une hausse de revenus proportionnellement bien inférieure à la majoration du taux d'imposition, puisqu'elle encouragerait une utilisation accrue des abris fiscaux et probablement de la fraude fiscale. D'ailleurs, les États-Unis se dirigent dans une direction diamétralement opposée, où l'on propose d'abaisser le taux marginal d'impôt, tout en éliminant les abris fiscaux.

Il ne fait aucun doute que les déficits que nous connaissons actuellement représentent un choix de société. On préfère croire qu'avec le temps, un peu de chance et en rognant ici et là sur les dépenses, nous parviendrons à éliminer les déficits. Ma conviction est que le seul moyen de sortir de cette impasse est d'entamer une éducation du public à ce sujet, non seulement pour montrer les dangers des politiques poursuivies depuis quelques années, mais aussi pour montrer que les déficits structurels de grande ampleur ne permettent même plus d'atteindre les objectifs que l'on s'était fixés au départ.

L'objectif original était de relancer une activité économique chancelante, tout en maintenant des programmes sociaux considérés désirables, à long terme. Il en est résulté des taux d'intérêt beaucoup plus élevés que ce que les conditions économiques avaient autrement produit, et ces derniers ont eu tendance à ralentir la progression de l'économie et à maintenir un taux de chômage élevé. Le dollar canadien a continuellement subi des pressions à la baisse, malgré les interventions répétées de la Banque du Canada pour le soutenir. Or, on

sait qu'une baisse du taux de change équivaut à un transfert de richesse des consommateurs aux entreprises. Les prix des produits importés sont réévalués, tandis que les profits des entreprises d'exportation (et celles qui sont en compétition avec les importations sur le marché interne) augmentent. La redistribution de la richesse va donc dans une direction diamétralement opposée à celle recherchée par les politiques de redistribution du revenu. De plus, à mesure que l'on maintient les taux d'intérêt réels trop élevés, une proportion de plus en plus grande des budgets gouvernementaux va aux détenteurs d'obligations, soit la classe généralement la plus favorisée de la société.

367

La restauration de l'intégrité fiscale exigera sans aucun doute une remise en question des programmes sociaux dits « universels » et une refonte en profondeur de notre système d'impôts et de taxes, mais il semble qu'il soit préférable d'envisager ces changements maintenant, plutôt que d'attendre d'être forcé de le faire par une série d'événements hors de notre contrôle.

VLSI : Algorithms and Architectures. Edited by Paola Bertolazzi and Fabrizio Luccio. Mai 1984. Éditions North-Holland, Amsterdam, New-York, Oxford.

Voici comment les éditeurs présentent le livre :

“The contributions in this book, both invited and regular papers, delivered by a group of computer scientist gathered from many countries, can be divided into six areas.

Theoretical issues on parallel algorithms and computational complexity are treated under the title of *Foundations*. The power of parallel computation is studied in this section, in connection with abstract VLSI models, to derive bounds on chip area and processing time. On these grounds several procedures are proposed and analyzed, pertaining to the area of *Parallel Algorithms for VLSI*. Here is found numerical and combinatorial problems which are efficiently solved with highly parallel and synchronous computation.”